

A ST-NAZAIRE DES OUVRIERS RISQUENT LEUR VIE POUR 2 F10 L'HEURE

(De notre correspondante à Saint-Nazaire, Denyse FRANCK)

Dans une usine de récupération de métaux usagés, l'usine Les Métaux Blancs de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, de nombreux ouvriers travaillant depuis plus de trois mois souffrent d'intoxication par le plomb.

Les médecins de l'hôpital, devant de trop nombreux cas constatés, se sont adressés à l'inspecteur du Travail et au service de Prévention de la Sécurité sociale. Mais ceux-ci se sont révélés impuissants contre la direction de cette usine et les cas d'intoxication continuent. Dernièrement, un ouvrier ayant travaillé durant trois années dans cette usine — trois années seulement — s'est révélé être atteint d'une néphrite chronique et ses jours en seront écourtés !

Actuellement, les conditions de travail sont épouvantables, le froid obligeant à fermer toutes les portes de l'usine. Le plomb les ronge et les douches ne fonctionnent pas. Et pourtant, elles sont obligatoires...

Tout ce que les docteurs peuvent faire, c'est informer les ouvriers et les conseillers de changer de travail. Mais, hélas ! il n'y a guère d'embauche à Saint-Nazaire, ce qui nuit à l'action des syndicats qui n'osent trop bouger, de crainte de léser d'autres travailleurs en empêchant l'implantation de nouvelles usines.

Aussi, quotidiennement, des hommes risquent leur vie pour 2 F 10 l'heure. Dans un régime capitaliste, le matériel humain ne vaut pas cher, les machines sont mieux ménagées !

CALUIRE : LA FERMETURE DE REMINGTON MONTRE LA NECESSITE DES LIAISONS SYNDICALES INTERNATIONALES

(De notre correspondant dans le Rhône)

RENDANT compte de la visite faite à l'usine de Caluire par M. Ricard, Igame, et les parlementaires lyonnais, à l'occasion de la venue en cette usine de personnalités américaines, *Le Progrès* du 9 Juin 1959 expliquait : « La région lyonnaise est loin d'avoir atteint son degré optimum d'industrialisation. » (M. Ricard)... « La firme doit en moyenne déverser un milliard et demi de francs par an sur l'agglomération lyonnaise en salaires et en matières premières. » (M. Vallas, premier directeur de l'usine)... « L'inspecteur général, M. Ricard, termina en rappelant la volonté du général de Gaulle d'entreprendre une œuvre d'organisation du monde. »

Trois ans après, en juin 1962, c'est avec un éclat particulier que la direction de l'usine Remington célébrait la sortie de la 500.000^e machine à écrire, offerte d'ailleurs au conseiller général du canton.

C'est le 31 janvier 1963 que l'usine de Caluire fermait ses portes, car ainsi en avait décidé le conseil d'administration de la Remington Rand France, réuni à Lausanne ou à New York.

Il fut facile au pouvoir gaulliste, au patronat français et à la « grande » presse de se retourner contre la décision

prise par les représentants de capitaux étrangers. Un bouc émissaire avait été trouvé, permettant d'éluider le problème essentiel : celui du capitalisme. On oubliait simplement qu'à Neyrpic, entreprise à capitaux français, l'intervention des banques imposait aussi une politique de régression sociale. Dans les deux cas, avec une gravité plus ou moins grande, le capital impose ses vues quant à la marche de l'entreprise, dans une région en pleine expansion.

Unité active de tous les producteurs...

Dès que les travailleurs de chez Remington ont eu vent des rumeurs de fermeture, ils se sont constitués en comité de défense du personnel, regroupant l'ensemble des organisations syndicales et des catégories sociales. Ne pouvant imposer au capital américain de revenir sur sa décision, le comité a vivement protesté contre les imprévoyances regrettables de la direction et l'absence d'informations données au comité d'entreprise ; tout en dénonçant les carences, il a exigé que l'on poursuive dans l'immédiat le programme de fabrication et que l'on prépare la reconversion, demandant entre autres « que,

dans le cadre de la situation réelle, aucune étude ne soit faite, aucune décision ne soit prise, sans qu'il y ait consultation des membres du comité d'établissement et participation de ceux-ci ; que les incidences de la situation actuelle, dont la société porte l'entière responsabilité, ne soient pas préjudiciables à ceux auxquels on se plaît à rendre hommage aujourd'hui »

C'est cette unité active du producteur contre les interventions du capital qui caractérise les transformations de la lutte sociale.

...dans une lutte politique

Cette lutte intègre un contenu social et économique de défense des travailleurs et d'intervention des salariés dans l'appareil de production ; c'est une lutte politique qui attire notre attention sur trois ordres de problèmes : la garantie de l'emploi, la formation professionnelle, le type de biens à produire.

a. *La garantie de l'emploi.* — Au moment où les représentants des grandes banques recherchent la sécurité de leurs capitaux et leur rentabilité maximum, les producteurs doivent s'unir pour exiger la garantie de l'emploi et de la rémunération.

b. *La formation professionnelle.* — L'usine de Caluire a assuré elle-même à une partie de ses employés une formation sur le tas, limitée à des rudiments techniques indispensables pour faire tourner l'usine. Privés de leur emploi, ces travailleurs vont devoir acquérir ailleurs une autre formation technique aussi rudimentaire. On est là devant un moyen d'asservis-

sement du travailleur qui est ou bien lié à son entreprise et à son poste de travail ou bien ballotté d'une entreprise à l'autre. Syndicats et Université n'ont-ils pas à prendre en charge cette formation pour associer à une formation technique polyvalente une formation humaine plus générale ?

c. *Le type de biens à produire.* — Sans entrer dans le dédale des considérations techniques touchant au marché de la machine à écrire, la question du type de biens à produire est posée au mouvement syndical et socialiste. Au moment où le patronat met en avant la loi de la productivité (niveau de vie = masse de biens produits divisée par nombre de consommateurs ; masse de biens produits = production horaire x nombre de producteurs), le mouvement socialiste doit intervenir sur la nature des biens à produire : des bombes atomiques ou des moyens de formation culturelle ?

La fermeture de Remington montre enfin la nécessité de liaisons syn-cales à l'échelle internationale, au niveau des trusts.

Dans l'immédiat, 450 personnes viennent d'être licenciées, suite aux 750 qui les avaient précédées fin 1962. L'usine, en voie de rachat par la société Surmelec, fabrique de machines à laver, ne pourra pas fonctionner immédiatement. Ceci doit nous amener à redoubler de vigueur dans notre lutte contre un régime où l'homme reste aliéné.

HAUT-RHIN :

Conflit dans les mines de potasse

(De notre correspondant particulier dans le Haut-Rhin, Irénée CLAUDE)

DEPUIS plusieurs semaines, il est fortement question qu'une grève totale ait lieu aux mines domaniales des Potasses d'Alsace. Les syndicats s'élèvent contre le décret concernant la Sécurité sociale minière, qui prévoit l'introduction d'un ticket modérateur de 10 % sur les actes médicaux et frais pharmaceutiques, les autorités de tutelle justifiant ces mesures par l'accroissement du déficit, qui dépasserait 700 millions d'anciens francs. Par ailleurs, les syndicats ne sont pas d'accord entre eux sur le principe de la médecine légale à plein temps qui, à l'exemple de ce qui se pratique dans le Nord, a commencé d'être instaurée dans les mines de potasse en 1956.

En 1957, il existait trois cabinets médicaux dans le bassin potassique, mais, avant même que soient créés des dispensaires et un centre de soins au deuxième degré, la fraction C.F. T.C. refusa l'extension de la formule légale à l'ensemble "du bassin.

La C.F.T.C. maintient cette position, s'opposant à la

médecine à temps plein et se déclarant favorable « au libre choix du médecin, liberté essentielle à laquelle la population d'Alsace reste profondément attachée ». La C.G.T. elle-même avait admis en 1958 une solution hybride. Cependant, la situation actuelle montre les difficultés auxquelles aboutit une telle solution.

Les administrateurs syndicaux de la Sécurité sociale et l'administration représentant l'exploitation minière ont admis le principe d'une transition comportant le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques pour les assurés sociaux qui, résidant dans l'un des secteurs d'implantation de la médecine forfaitaire, feraient appel à la médecine à l'acte. Ils demandent, d'autre part, la levée des mesures financières prises par l'autorité de tutelle. Cependant, la fin du conflit n'est pas en vue.

DROME : Les ouvriers de la chaussure manifestent

(De notre correspondant à Valence, Maurice FERRIES)

Le 1^{er} février, à Romans et à Bourg-de-Péage, 5.000 ouvriers ont fait grève le matin, pendant deux heures (parmi lesquels 3.000 travailleurs de la chaussure, activité principale de ces deux localités).

Cet arrêt de travail, lancé à l'appel des organisations C.G.T. et C.F.T.C., avait pour but d'affirmer la volonté de ces travailleurs d'obtenir pour 1963 :

- la quatrième semaine de congés payés ;
- l'augmentation des salaires ;
- le retour aux 40 heures sans diminution de salaire ;
- l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, le montant de

la pension étant fixé à 60 % du salaire.

Une réunion des grévistes a eu lieu au foyer du théâtre de Romans, où les représentants C.G.T. et C.F.T.C. prirent la parole. A l'issue de cette réunion, une délégation syndicale est allée remettre une motion à la chambre patronale, et un défilé en ville a terminé cette manifestation qui s'est déroulée dans le calme et sans incidents.